



COMMUNIQUE INDECOSA-CGT

INDECOSA-CGT dit NON à l'augmentation des tarifs gaz !

Gaz de France demande au gouvernement l'autorisation d'augmenter ses tarifs de 6% pour les particuliers et de 10% pour les entreprises.

L'examen des comptes de GDF à la fin septembre 2007 permettrait de baisser les tarifs de 10%. Les résultats du groupe ont progressé fortement depuis 2004, passant de 1,1 milliard d'euros en 2004 à 2,3 milliards d'euros en 2006.

Un des facteurs de cette progression est la marge sur les ventes de gaz qui a progressé de 300 millions d'euros en 2005 et de 400 millions d'euros en 2006. A la fin 2007, elle progresse encore de l'ordre de 450 millions d'euros en lien avec la baisse des coûts du gaz à l'extraction.

L'association de défense des consommateurs salariés INDECOSA-CGT trouve scandaleux que les consommateurs aient eu à supporter des augmentations tarifaires de 33% depuis fin 2004, alors que sur la même période les actionnaires voyaient leurs actions multipliés par 2,5 passant de 420 millions d'euros en 2004 à 1100 millions d'euros en 2006. Cela se traduit par 33% de hausse des prix et 250% de bénéfice pour les actionnaires.

INDECOSA-CGT refuse l'augmentation des tarifs de GDF. Nous demandons le gel des tarifs de ce produit de première nécessité, la mise en place d'une commission composée notamment de représentants des associations de consommateurs pour étudier l'évolution des coûts d'approvisionnement et de contrôler les calculs de la formule tarifaire, afin de mettre fin à l'opacité.

Montreuil, le 5 décembre 2007

Contact : Patrice BOUILLON au 06 74 74 91 32